

5 MAI 1963

N° 221
0,50 F.

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Numéro
spécial

JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX



DIMANCHE
12 MAI 1963
PALAIS DE
U.N.E.S.C.O
125, AVENUE DE SUFFREN PARIS 7^e

invitations au **Mouvement contre le Racisme l'Antisémitisme et pour la Paix**
M.R.A.P. 30, rue des jeuneurs Paris 2^e GUT. 09-57

Ce mois-ci...

11-IV. — Le ministre des Affaires Etrangères d'Algérie, Mohammed Khemisti, est victime d'un attentat criminel à Alger.

• Une nouvelle fois, **DES CHIENS POLICIERS SONT LANCÉS CONTRE DES MANIFESTANTS NOIRS à Birmingham (Alabama).**

12-IV. — Une bombe est lancée dans une maison de Clarksdale où dormait M. Charles Diggs, représentant démocrate noir de l'Etat du Michigan au Congrès.

13-IV. — Arrestation à Paris d'une douzaine de membres de l'O.A.S., dont l'expatiateur de corvette Roy. A Lausanne, Curutchet et quatre autres « activistes » appréhendés par la police suisse.

• Le pasteur noir Martin Luther King et une trentaine de manifestants arrêtés au cours d'une manifestation contre la ségrégation raciale à Birmingham (Alabama).

14-IV. — Marchés pour la paix et le désarmement nucléaire en Grande-Bretagne, République Fédérale Allemande, Suisse et Danemark. Le gouvernement allemand refoule une délégation du Mouvement de la Paix français.

• A Birmingham (Alabama), **DES NOIRS ENTRENT POUR LA PREMIERE FOIS DANS DEUX TEMPLES RESERVES AUX BLANCS** : 40 arrestations.

17-IV. — A l'Alhambra, les Parisiens commémorèrent le 20^e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

• **RAJAKOVIC, LE BOURREAU DES JUIFS HOLLANDAIS**, se livre à la police viennoise.

18-IV. — Julian Grimau, membre du Comité Central du Parti Communiste d'Espagne, est condamné à mort à Madrid, après une parodie de procès, pour des faits remontant à la guerre civile.

19-IV. — Varsovie : commémoration du soulèvement du ghetto, sous la présidence de M. J. Cyrankiewicz, président du Conseil polonais.

• Bernier, dit « Murat », un des tueurs O.A.S. du Petit-Clamart, arrêté à Paris, alors qu'il commettait un vol de voiture.

20-IV. — **JULIAN GRIMAU FUSILE A L'AUBE**, dans la prison de Carabanchel à Madrid. Vive émotion dans le monde entier.

21-IV. — Manifestation à Sornac (Corrèze) contre la venue de troupes de la Bundeswehr et l'agrandissement du camp de La Courtine.

23-IV. — Manifestation contre le crime commis à Madrid et le régime franquiste à la Bourse du Travail de Paris. 50.000 Parisiens y participent à l'appel des Syndicats, de la Ligue des Droits de l'Homme et de diverses autres organisations (dont le M.R.A.P.).

24-IV. — Conférence de presse de Mme Grimau : « Que le général Franco soit mis au ban des nations civilisées. »

• Un postier blanc de Baltimore William L. Moore, qui s'était rendu dans le sud des Etats-Unis pour manifester individuellement contre la discrimination raciale, et en avait averti le président Kennedy, est trouvé mort, avec deux balles dans la tête, à Attalla (Alabama).

25-IV. — Pougade acquitté par la Cour d'Appel de Limoges. **LE M.R.A.P. DECIDE DE SE POURVOIR EN CASSATION.**

27-IV. — 2.000 Anciens Combattants réunis à Paris lancent un appel à la lutte contre le péril atomique.

Condamné en correctionnelle pour antisémitisme

POUJADE RELAXÉ EN APPEL !

CONTRAIREMENT à toute attente, la Cour d'Appel de Limoges, le 25 avril, a refusé de confirmer le jugement rendu en première instance par le Tribunal Correctionnel de cette ville et qui condamnait Pougade à une peine sévère pour antisémitisme.

Pougade relaxé, le M.R.A.P. et l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs sont déboutés.

Or il s'agissait de deux articles antisémites et sans équivoque, l'un intitulé « Le régime et les Juifs », l'autre parlant du « ghetto du IX^e », et dans lesquels Pougade prenait grossièrement les Juifs à partie. Les avocats des parties civiles soulignant que le M.R.A.P. en particulier se trouvait nommément insulté et difamé, avaient pu citer plusieurs extraits de la presse de l'occupation coïncidant, souvent mot pour mot, avec les écrits parus dans « Fraternité Française ». Les juges de la Cour d'Appel se sont néanmoins ran-

gés aux arguments de l'avocat de Pougade affirmant que l'ensemble de la communauté juive n'était pas visée par ces diatribes, mais seulement quelques individus qui s'y trouvaient personnellement désignés.

accueillie avec une profonde émotion par l'ensemble des antiracistes et des républicains et il ne fait pas de doute que Pougade y verra un encouragement à poursuivre ses menées odieuses qui menacent directement une partie de la population dans ses droits et sa sécurité, et alimentent les courants hostiles à la démocratie.

Cet arrêt doit inciter les antiracistes à accroître leur vigilance et à se mobiliser dans l'union. Il montre en particulier la nécessité d'adopter les propositions de lois élaborées par le M.R.A.P., en vue d'une répression plus efficace de la propagande raciste et des discriminations raciales.

En tout état de cause, le M.R.A.P. a décidé de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la Cour de Limoges.

(Nous donnerons une analyse plus détaillée de cet arrêt dans notre prochain numéro.)

Le M.R.A.P. se pourvoit en cassation contre cet arrêt stupéfiant

Les lecteurs de « Droit et Liberté » savent à quoi s'en tenir. La décision pour le moins surprenante de la Cour d'Appel de Limoges sera

HIER

ET AUJOURD'HUI

● Bourreau d'Anne Frank

L A peine de mort n'existant pas en Autriche, l'ancien capitaine des S.S., Eric Rajakovic, collaborateur d'Adolf Eichmann, s'est livré le 17 avril, à la police viennoise. Débusqué et reconnu quinze jours auparavant à Milan, il s'était réfugié en Autriche et a mis fin lui-même à la chasse à l'homme dont il était la proie, dans le seul but de sauver sa peau. Il craignait, en effet, de subir le sort de son ancien maître.

Eric Rajakovic est connu pour sa cruauté. Il est le créateur du premier camp d'extermination installé en Pologne, à Nisko. Après un bref séjour à Prague, il fut, en 1941, chargé de la liquidation des Juifs hollandais. On affirme qu'il s'acquitta de cette mission avec tant de zèle, qu'il outrepassa même les ordres de ses supérieurs, Eichmann et le Général Wilhelm Harster (ce dernier était jusqu'à présent haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur de l'Etat de Bavière !) qui lui auraient demandé de « ménager » certains Juifs qu'il a quand même fait déporter.

L'arrestation du bourreau d'Anne Frank a provoqué un nouveau scandale en Allemagne Fédérale. C'est alors qu'on s'aperçut que le Docteur Harster, chargé de la direction des finances communales pour la Haute-Bavière, n'était autre que le général S.S. qui commandait directement Rajakovic en Hollande. Les autorités de Bonn s'étaient contentées de dissimuler le passé de cet encombrant fonctionnaire.

Plus heureux qu'Eichmann et Rajakovic, Harster s'en tire avec une mise à la retraite anticipée pour « incapacité ».

FASCISME

● L'assassinat de Grimau

L'ASSASSINAT du militant communiste Julian Grimau à Madrid a provoqué une douloureuse émotion dans le monde entier. Cet acte purement fasciste de Franco a balayé les illusions de ceux qui attendaient une « libéralisation » du régime qui fut établi avec l'aide de Hitler et Mussolini.

L'Espagne franquiste est restée la dernière plaque tournante du fascisme en Europe. Elle ne se contente pas d'abriter les O.A.S. ou de leur servir de lieu de transit vers l'Amérique latine. Elle est le refuge de tous ceux qui ont commis des crimes dans l'Europe occupée par les nazis. C'est ainsi qu'entre autres personnages odieux qui y trouvent un confortable asile, on note le successeur de Xavier Vallat au commissariat aux questions Juives de Vichy, Darquier de Pellepoix. La « fine fleur » de l'antisémitisme en France, tourne toujours des yeux attendris et nostalgiques vers le régime du Caudillo (en allemand führer, en italien duce). Le franquisme est une plaie ouverte au cœur de tous ceux qui ont souffert des exactions nazies et de tous les républicains. La mort de Julian Grimau avive encore cette plaie.

RACISME

● La lutte des noirs en Alabama

Le sang, une fois de plus, a coulé dans l'Alabama. Mais ce n'est pas un noir qui est la victime. C'est un blanc, un simple postier de Baltimore, William L. Moore, 35 ans. Il s'était rendu seul dans l'Alabama pour manifester individuellement contre la discrimination raciale. Il avait écrit personnellement au Président Kennedy afin de l'informer de ses intentions qui étaient d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les récentes émeutes raciales dans le Sud. Il voulait se rendre à pied au Mississippi. Mais ses projets ont tragiquement échoué. Le militant antiraciste fut trouvé mort, le 24 avril, avec deux balles tirées à bout portant dans la tête. A ses côtés, la pancarte qu'il portait, proclamant l'égalité des blancs et des noirs.

Le meurtre de Moore a ému l'opinion américaine, y compris en Alabama où le gouverneur, George C. Wallace a qualifié l'attentat « d'acte odieux » et offert une récompense de 1000 dollars pour la capture des coupables. Toutefois, ce même gouver-

● La compagnie « Le Franc Théâtre » présente, le mardi 14 mai à 21 heures, au Théâtre de l'Ambigu, à Paris, la pièce de Raymond Gerbal, « LES PELERINS D'HELLENKRAUSS », avec Georgette Anys. Cette pièce traite du problème de la responsabilité du savant devant les conséquences de ses découvertes dans le domaine nucléaire.

Droit et Liberté
LUTTE CONTRE LE NAZI ET L'ANTISEMITISME POUR LA PAIX

neur n'a pas protesté contre l'utilisation par la police, de chiens spécialement dressés pour la chasse aux noirs, et qui sont entrés en action à plusieurs reprises à Birmingham.

Le commissaire de police, Eugène Connor a juré publiquement de « remplir de manifestants noirs toutes les prisons de l'Etat ». Le dimanche de Pâques, il procéda à quarante arrestations, dont plusieurs pasteurs. La « manifestation » avait pris une ampleur particulière. En effet, les noirs réussirent à entrer dans deux temples « réservés aux blancs » et à assister aux offices religieux. Puis, chantant des cantiques, ils se dirigèrent vers la prison où est détenu Martin Luther King. Le commissaire Connor lança cette fois ses motards sur le cortège pacifique et fit procéder aux arrestations.

Mais il semble que la campagne antiségrégationniste déclenchée dans le Sud, et qui se développe dans le Mississippi et l'Alabama, ne soit pas près de s'éteindre.

PREJUGES

● Un geste spectaculaire du Pape

TANDIS que l'Encyclique « Pacem in terris », fait couler beaucoup d'encre et provoque de nombreux commentaires, un geste spectaculaire du Pape Jean XXIII, le Vendredi Saint, est venu confirmer les positions qu'il avait déjà prises contre les préjugés antijuifs.

En effet, le Pape a interrompu l'office pour faire rectifier une erreur du chanoine qui chantait les oraisons spéciales de ce jour. La prière concernant les Juifs, pour lesquels l'Eglise catholique prie nommément à l'occasion de l'anniversaire de la mort du Christ, portait traditionnellement le texte « perfidis Judaeis » que le Pape avait décidé de supprimer dès 1959. L'officiant n'ayant pas tenu compte de cette modification, Jean XXIII lui fit reprendre l'oraison correctement.

Notons que « perfidis Judaeis » signifie textuellement « Juifs incrédules », mais la traduction n'en était jamais respectée, donnant lieu à une interprétation antisémite qui se trouve ainsi condamnée une nouvelle fois avec éclat.

Bientôt sur les écrans : « Kriss Romani »

Très prochainement doit sortir, dans trois cinémas parisiens, le film « Kriss Romani », réalisé par notre ami Jean Schmidt. Ce film, interprété notamment par Germaine Kerjean, Lilia Kedrova, Charles Moulin, François Darbon et Gérard Darrieu, met en scène le monde des Gitans en butte à ses problèmes et aux préjugés hostiles de la société qui l'entoure.

En racontant une émouvante histoire d'amour, ainsi que l'aventure étrange et poétique de deux enfants, l'auteur a su animer cette très belle œuvre d'un souffle puissant de fraternité humaine.

Nous souhaitons un grand succès à « Kriss Romani ».

Affaires de familles

J'AI une fort nombreuse famille, donc beaucoup de petits drames dont je connais tous les détours. Toutefois, il est certaines affaires de familles, dont les journaux parlent quelquefois, et qui me navrent. C'est cette jeune Vietnamiennne amenée en France par un soldat du corps expéditionnaire au temps de la guerre d'Indochine. Incorporée à un milieu petit-bourgeois, dans un village de l'Oise où tous les manquements à l'étiquette traditionnelle sont sévèrement jugés, elle fut bientôt traitée en paria. « Qu'est-ce que tu nous as ramenés là ? disait la belle-mère à son fils, sans égard pour les deux beaux petits-enfants que lui avait donné sa bru. Et le beau-père, surveillant-chef de l'hôpital psychiatrique, de s'en mêler. Bref, l'enfer, auquel le médecin de famille vint apporter son grain de poivre. Parce que la malheureuse était renfermée et taciturne (« Cette race-là, c'est paresseux ! ») on la fit bientôt enfermer pour de bon à l'hôpital en question où la famille avait ses grandes entrées. Il a fallu une pétition des habitants du village indignés, pour la faire libérer. Un tel drame a, certes, de multiples aspects. Mais ne croyez-vous pas que le racisme y prend la plus belle part ?

Et cette petite fille, née d'un Algérien et d'une Française vivant dans des conditions si difficiles qu'ils durent s'en séparer provisoirement, la confiant à l'Assistance publique qui la confia elle-même à une bonne famille française. Les années ont passé, la situation du couple s'est régularisée. D'autres enfants sont nés. Le père et la mère veulent reprendre leur fillette, pour rentrer en Algérie avec leur famille au complet. Les parents nourriciers, mus par divers sentiments, refusent obstinément et font cacher l'enfant par un prêtre. Il y a certainement là le drame classique de la séparation. Mais une enquête plus approfondie recèle un subtil racisme. ON NE VEUT PAS QUE LA PETITE FILLE DEVIENNE ALGERIENNE. On appelle ça de la charité. C'est triste, triste à pleurer... où à vous révolter !

Oncle TOM.